

Pierre MOTIN

ŒUVRES POÉTIQUES

Édition établie et annotée par Claude MULLER,
avec la collaboration de Catherine MAGNIEN-SIMONIN



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2023

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

1. Pourquoi une nouvelle édition de l'œuvre poétique de Motin

Pierre Motin (vers 1566 – vers 1614) a été très longtemps un poète déprécié, victime de la critique de Boileau¹ d'une part, et d'autre part de sa réputation sulfureuse de poète « obscène » : le mot est encore utilisé par A. Adam² en 1962 pour qualifier sa poésie satirique. Sa poésie connut pourtant durant les quarante premières années du XVII^e siècle une grande renommée, attestée par les publications répétées de ses poèmes non seulement dans les recueils « satyriques » (comme on l'écrivait à l'époque), mais aussi et surtout dans la poésie sérieuse, celle de Malherbe et ses disciples. Par la suite, cette renommée s'estompe et il n'est plus guère connu que comme un poète mineur auteur d'épigrammes érotiques, et comme l'ami de Mathurin Régnier³. Au XIX^e siècle, la poésie satirique est de nouveau publiée⁴ et on

¹ « Un fou du moins fait rire, et peut vous égayer :
Mais un froid écrivain ne fait rien qu'ennuyer.
J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace
Que ces vers où Motin se morfond et nous glace [...] »

(Boileau, *Art Poétique*, 1674, IV, 37-40).

² *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle*, t. I, p. 62. Adam le classe d'ailleurs dans le registre des satiriques, entre Sigogne et Berthelot, même s'il ne méconnaît pas le reste de son œuvre.

³ Son *Ode à Regnier* figure toujours en tête de toutes les rééditions de la poésie de Régnier qui, de son côté, lui dédie sa IV^e satire. Motin figure encore avec trois poèmes « sérieux » dans l'anthologie Barbin de 1692 : *Recueil des plus belles Pièces des Poètes français, tant anciens que modernes* (Paris, Claude Barbin, t.III, p. 65-78). Dans la vaste anthologie de Barthélemy Imbert et Claude-Sixte Sautreau de Marcy, *Les Annales poétiques, ou Almanach des Muses, Depuis l'origine de la poésie française* (Paris, 1778), le tome XV fait toutefois une place assez belle à Motin, avec une brève notice et vingt pièces, dont *Le Phœnix* (p. 5-36).

⁴ Le *Parnasse satyrique du Sieur Théophile* est réédité au XIX^e siècle (t. I et II, Gand, Duquesne, 1861).

découvre et édite un recueil de poésies « de jeunesse » qu'on pense pouvoir attribuer à Pierre Motin⁵. Dans le courant du xx^e siècle, à côté de la réédition critique de la poésie satirique⁶, on commence à redécouvrir la poésie « sérieuse » de Motin⁷, celle qui figure en quantité dans les recueils malherbiens entre 1609 et 1630. Cette redécouverte accompagne la réévaluation de la poésie du début du xvii^e siècle occultée auparavant, notamment le courant lié à l'esthétique baroque⁸. Dans la seconde moitié du xx^e siècle, l'ouvrage de Yoshio Fukui⁹ est, semble-t-il, le premier à s'intéresser vraiment à la poésie sérieuse de Motin, vu en même temps comme un précurseur du baroque en France et un des précurseurs du classicisme. Vient ensuite l'ouvrage de Henri Lafay¹⁰, qui voit en Motin un poète « injustement méconnu », et parmi les poètes méconnus du début du siècle, « le plus important, non seulement par la place qu'il a occupée dans la production poétique de son temps, mais aussi par la richesse de son inspiration et de son style¹¹ ». Le début du xxi^e siècle voit la parution d'une étude allemande consacrée à Motin en 2006¹², et la même

⁵ *Œuvres inédites de Pierre Motin*, éditées par Paul d'Estrée, Paris, 1882.

⁶ Fernand Fleuret et Louis Perceau rééditent le *Cabinet satyrique* (édition critique, Paris, Librairie du Bon vieux temps, 1924, 2 vol.) ; des mêmes, *Les Satires françaises du xvii^e siècle* (2 vol., Paris, Garnier, 1923) ; de L. Perceau, *Le Cabinet secret du Parnasse*, 4 vol., Paris, Au Cabinet du livre, 1928, 1930, 1932 et 1935 (le vol. 2 est consacré aux Satiriques).

⁷ Il y eut un précurseur mais qui ne cite que la publication de d'Estrée : Pierre Antonin Brun, *Pupazzi et statuettes : études sur le xvii^e siècle*, Paris, Ed. Cornély, 1908, p. 285-301.

⁸ Cet aspect de la poésie du xvii^e siècle a été mis en évidence par Jean Rousset : *La littérature de l'Age Baroque en France*, Paris, 1953, et popularisé par son *Anthologie de la poésie baroque française*, Paris, Armand Colin, 1961, 2 vol. Depuis, et encore aujourd'hui, discuté : voir Maxime Cartron, *L'invention du Baroque. Les anthologies de poésie française du premier xvii^e siècle (1844-2009)*, Paris, Garnier, 2021.

⁹ Y. Fukui, *Le raffinement précieux dans la poésie française du xvii^e siècle*, Paris, Nizet, 1964, p. 61-77.

¹⁰ H. Lafay, *La poésie française du premier xvii^e siècle (1598-1630) : Esquisse pour un tableau*, Paris, Nizet, 1975.

¹¹ *Op. cit.*, p. 452.

¹² Annegret Baumert, *Pierre Motin, Ein Dichter zwischen Petrarkismus und Libertinismus*, Tübingen, Gunter Narr, 2006. Son ouvrage contient une biographie, une

année est publié un recueil de l'ensemble des poèmes de Motin, l'édition G. Peureux¹³.

L'existence d'une édition contemporaine de Motin est en soi un fait positif. C'est la première fois que l'on peut lire les poésies de Motin rassemblées en un volume, puisque malgré sa notoriété au XVII^e siècle Motin n'a jamais fait l'objet d'une édition individuelle : il s'est contenté de son vivant de publications dans les recueils collectifs, et ses héritiers n'ont pas cherché à rassembler son œuvre en un livre à son nom. L'édition de G. Peureux vient donc combler un manque, puisque c'est la seule jamais réalisée de ce poète, si l'on excepte l'édition des vers de jeunesse par d'Estrée en 1882. Pourtant, malgré sa relative exhaustivité, elle ne peut être considérée comme pleinement satisfaisante. L'ensemble édité présente des lacunes, ainsi que des textes qui n'y ont pas leur place. Il faut bien sûr reconnaître que faire le tri dans la production souvent anonyme ou mal attribuée du temps est difficile, mais un certain nombre des textes de cette édition ne sont pas de Motin, et d'autres qui sont probablement ou certainement de lui n'y sont pas présents. Le parti pris de l'éditeur était de présenter le « dossier Pierre Motin », et il a inclus dans ce « dossier » des textes d'attribution discutée, parmi lesquels certains dont on sait qu'ils ne sont pas de lui, depuis les travaux de Frédéric Lachèvre. Quelques textes importants de Motin n'y figurent pas, comme les vers dédiés à Guédrion en 1612 ou 1613, qui sont un témoignage précis que Motin vivait encore après la mort d'Henri IV, ou les vers dédiés à Lingendes ; ou encore et surtout les superbes Stances « Ne serez vous jamais contents » des *Delices* de 1620, si caractéristiques de la poésie de Motin. D'autre part, il s'y trouve des incohérences, des vers boîteux, des phrases incompréhensibles. Certains de ces défauts tiennent à l'état des sources, textes édités sans soin ou à la hâte pour les libraires du début du XVII^e siècle, copies manuscrites hâtives et défectueuses, mais il y a aussi des erreurs de lecture. Ce n'est pas le lieu ici d'en faire état dans le détail, mais la présente édition présente des leçons différentes, pour plus d'une centaine de passages, de l'édition de 2006.

étude approfondie des thèmes de la poésie de Motin, aussi bien de la poésie amoureuse que de la poésie satirique, et une table d'incipit. Elle réhabilite la poésie « sérieuse » de Motin, à la suite de Lafay.

¹³ Pierre Motin, *Poésies*, texte établi et présenté par Guillaume Peureux, Paris, Société des Textes Français Modernes, 2006.

Quant aux textes d'accompagnement, s'ils sont fort intéressants par leur perspective historique, et en particulier par les pages que G. Peureux consacre aux recueils collectifs en vogue à l'époque, pratiquement nulle part ils ne soulignent ce qui fait le mérite de cette poésie, sa place dans l'esthétique baroque (fantastique, diversité esthétique), ce qu'elle annonce par sa construction de la rigueur classique, puisque Motin fut admis dans les publications de Malherbe et de ses élèves, donc ce qui a pu d'abord donner une telle notoriété à cet auteur entre 1600 et 1630, mais ensuite, dans la seconde moitié du siècle, faire percevoir sa poésie comme démodée (Boileau, et surtout la vogue de la poésie galante qui efface toute l'originalité et la force du mouvement baroque), et enfin ce qui peut encore toucher un lecteur moderne.

Le promoteur de cette nouvelle édition a eu l'occasion, il y a fort longtemps, de travailler sur Motin sous la direction du professeur René Pintard, à la Sorbonne¹⁴. Il a gardé de cette période tous les documents qui ont pu servir à établir le présent corpus de l'œuvre poétique de Motin, avec l'aide des supports numérisés actuellement disponibles, mais aussi de vérifications en bibliothèque. La présente édition propose un regroupement en genres, plus susceptible de mettre en valeur la poésie sérieuse, qui à l'époque ne se mélange guère avec la poésie satirique. Figurent donc en première partie les textes publiés par Motin et ses proches dans les recueils poétiques du temps, textes qui sont à l'origine de sa renommée, puis une deuxième partie contient les textes publiés issus des ballets ou mascarades auxquels il a contribué. La troisième partie est dévolue aux poèmes des recueils « satyriques », et la dernière rassemble les textes restés manuscrits jusqu'à l'époque contemporaine. Enfin, on trouvera sur la vie de Motin, notamment sur sa famille et son entourage à Bourges, des éclaircissements complètement ignorés jusqu'à présent.

2. Vie de Pierre Motin

Pierre Motin est né à Bourges, comme nous l'apprennent les vers adressés à Louvencourt en 1695, signés « P. Mottin, de Bourges », et

¹⁴ Claude Muller, *Recherches sur Pierre Motin*, Mémoire de diplôme d'études supérieures, sous la direction de M. le Professeur René Pintard, Université de Paris-Sorbonne, 1967.

ceux dédiés à Jean Chenu, signés « P. Motin, de Bourges ». Le prénom figure en toutes lettres dans l'unique livre qu'il a publié, une traduction du latin d'un livre de piété¹⁵. Dans la plupart des textes, seul figure son nom. La graphie de son patronyme varie dans les imprimés : les vers du *Temple d'Apollon* sont signés Mottin, mais le plus souvent on trouve Motin, et c'est la véritable orthographe du nom, telle qu'elle apparaît aussi bien dans les vers du manuscrit 2382 de la BnF que dans les quelques documents où figure en signature le nom de la famille. On n'a pas retrouvé d'attestation de sa date de naissance ou de baptême. Paul d'Estrée le fait naître « vers 1566 » à partir de calculs basés sur les indices biographiques de ses poèmes, notamment le ms. 2382, qui montre qu'il a étudié sous Cujas à Bourges : Cujas étant mort en 1590, il est en effet probable que Motin soit né avant 1570 mais la date exacte reste inconnue.

Il est issu d'une famille de la bourgeoisie aisée du Berry. Un document du 27 février 1433 mentionne « magister Reginaldus Motini (*sic*) » à la Sainte Chapelle de Bourges, attenante au Palais Royal¹⁶ (p. 69) et on retrouve ce Renaud Motin, chanoine prébendé de cette Sainte-Chapelle, dans un acte du 27 juin 1450 signalant son décès¹⁷. La convention du 18 mai 1568 sous la présidence de Mgr Jacques Le Roy, archevêque de Bourges, assisté du maire Hiérôme Chambellan, réunie pour la défense de la religion catholique contre les protestants, montre la signature d'un sieur Motin parmi les 236 signataires¹⁸ : assurément le père du poète, depuis que sa famille nous est mieux connue (voir plus loin). Car le prénom de son père était ignoré jusqu'ici, et les détails sur sa famille très minces : l'existence, dont témoigne un de ses poèmes, d'un jeune frère, Jacques Motin, mort à sept ans ; celle d'une sœur, Mlle ou Mme Motin, publiant des

¹⁵ P. Motin, *Traité de la preparation à la mort heureuse et de l'immortalité de l'ame, Tiré du latin du R.P. L. Blosius*, A Paris, chez Jean Gesselin, 1604. Privilège personnel du 6 avril 1604, signé Desportes, accordé au « sieur Pierre Motin ».

¹⁶ Extraits des registres de la Sainte-Chapelle de Bourges, conservés aux archives du Cher, cités dans *Réunion des sociétés des beaux arts des départements*, Documents pour servir l'histoire des arts de Bourges du XIV^e au XVI^e siècle, vol. XXXII-XXXIII, Paris, Plon-Nourrit, 1908, p. 69.

¹⁷ *Mémoires de la société historique littéraire et scientifique du Cher*, 4^e série, 13^e vol., Renaud et Just-Bernard, Bourges, 1898, p. 186.

¹⁸ La liste figure dans *L'histoire de Berry* de Gaspard Thaumassière, Bourges, A. Jollet, 1865, p. 366-368.

vers en 1620¹⁹. On apprend aussi l'existence d'un sieur Bonnet qui se présente en 1615, dans les *Delices de la poesie françoise*, comme « nepveu du deffunt S. Motin », sans doute le même que celui qui publie aussi des vers dans le même recueil que « Mad. Motin » en 1620, cette fois en tant que « frère d'alliance » d'Antoine Brun²⁰.

Les textes du ms. 2382, qui rassemblent ses poèmes de jeunesse, nous révèlent quelques détails sur la vie de Motin à Bourges : sa vie d'étudiant en droit, perturbée par les troubles religieux. Il était du parti de l'Union, des partisans de la Ligue donc, comme les autorités de sa ville. Il était surtout, dans ses poèmes, un jeune homme amoureux de toutes les jolies filles, en particulier d'une demoiselle de la Croix²¹, de la famille proche ou lointaine d'un échevin de Bourges, Vincent de la Croix, mais aussi d'autres dont les noms ou les prénoms se trouvent partout dans ce manuscrit, Catherine Genton, Madeleine Mareschal, Mademoiselle de La Goutte Bernard, sa cousine Marguerite, sa « commère²² » Jeanne ; ses camarades apparaissent aussi, des noms des bonnes familles de cette bourgeoisie anoblie²³, Manceron, Louvert, Gayault, Fradet, Bridard, Dupont.

Pierre Motin s'installe à Paris²⁴ vers 1594, et y publie un premier poème en 1595, en pièce liminaire des *Amours* de François de Louvencourt, qu'il avait connu comme étudiant à Bourges. Ses poèmes

¹⁹ Dans les *Muses en deuil en faveur du Sr Brun* (Paris, Toussaint du Bray, 1620) : *A Cleante, sur la mort d'Alcinde, par Mad. Motin, sœur du feu sieur Motin*, p. 15. Elle figure après Marie de Gournay, en compagnie de Méziriac, Faret, Chifflet, Gomberville, Baudoin, Colletet, Chenu, Frénicle. « Cleante » est Antoine Brun, Franc-comtois qui fut étudiant en droit à Bourges avant de faire une carrière d'écrivain et de diplomate au service de l'Espagne.

²⁰ *Delices de la poesie françoise*, Paris, Toussaint du Bray, 1615, p. 933-934, et *Muses en deuil en faveur du Sr Brun*, Toussaint du Bray, p. 32-41.

²¹ Bien que le nom et le prénom ne figurent pas dans les mêmes poèmes, il s'agit de Marie de La Croix.

²² Une jeune fille ou femme choisie pour marraine lors d'un baptême où il fut parrain.

²³ Par lettres patentes de Louis XI en 1477, pour les titulaires de fonctions dirigeantes (maire et échevins) dans la municipalité de Bourges.

²⁴ On ignore tout de cette installation et de ses moyens de subsistance, mais le poème à Louvencourt, faisant allusion à son activité propre, mentionne Thémis, ce qui suggère qu'au moins à ses débuts à Paris, Motin avait une fonction liée à la justice. Il avait sans doute un domicile à Paris et fréquentait la cour, soit au Louvre, soit à Fontainebleau, lieux mentionnés dans ses poèmes.

sont publiés à Paris et ailleurs, en 1598, 1599, 1600, en très petit nombre mais repris partout, ce qui témoigne de son succès immédiat, non comme poète « satyrique », mais comme chantre de l'amour, et comme poète religieux. Il publie en 1604 une traduction du latin, son *Traité de la préparation à la mort heureuse*, où on lit aussi un de ses poèmes. Il se fait une place à la cour entre 1600 et 1607, avec des publications en plus grand nombre (dans le *Parnasse* de 1607) et des vers de ballets pour le mariage de la fille de Sully avec Henri II de Rohan, en février 1605, puis pour le ballet de la foire Saint-Germain dansé en 1607. Il devient l'ami de Mathurin Régnier, il est protégé par le comte d'Auvergne²⁵, qui lui adresse deux sonnets. Il est fort apprécié, à la fois des milieux lettrés et du public cultivé²⁶, y compris parmi les grands : le ministre Sully se fait composer un recueil manuscrit²⁷ de poèmes de son temps où figurent, dès l'ouverture, de très nombreuses pièces de Motin. Il écrit des vers à la louange d'Henri IV, et reçoit une commande de celui-ci, la mise en vers d'une traduction d'un poème latin, les *Dauphins*. Un témoignage de cette réussite littéraire, et d'une relative célébrité, nous est donné par les nombreux poèmes qui figurent dans les recueils de vers, de Lingendes, Régnier, et d'autres moins connus, ainsi que dans d'autres ouvrages comme celui de Samuel Champlain. Lorsqu'en 1611²⁸, un certain Guillaume Du Sable, gentilhomme de la vénerie du roi, publie un volume de vers, il présente un sonnet à Motin :

[...] Je sçay que vostre esprit le feroit cent fois mieux
Que le mien qui du vostre esclave se veut rendre.

²⁵ Charles de Valois, comte d'Auvergne puis duc d'Angoulême, fils naturel du roi Charles IX et de Marie Touchet (1573-1650).

²⁶ Un témoignage précis de cette renommée nous est fourni par les instructions envoyées en 1608 à son frère Palamède par un ami de Malherbe, Nicolas-Claude Fabri, sieur de Peiresc. Il communique à son frère une liste de personnes qu'il conviendrait de visiter en différents lieux, dont Paris. Parmi les poètes, après Malherbe, Bertaut, Desportes, Mathurin Régnier, il mentionne un « Du Mottin » qui est certainement le poète. (*Lettres de Peiresc publiées par Philippe Tamisey de Larroque*, t. VI (1602-1637), Paris, Imprimerie Nationale, 1846, p. 695).

²⁷ Le manuscrit 534 conservé au musée Condé, à Chantilly.

²⁸ *La Muse chasserresse*, privilège du 26 mai 1608, p. 156-157.

Si pour tel est receu s'efforcera d'apprendre
 Vos heroïques vers celebres en tout lieu
 Qui plus vos beaux discours graves et sérieux
 Taschera d'imiter les desirant comprendre.

Ma muse de sa part desire faire voir
 Qu'admirable est à tous vostre divin sçavoir
 Croyant que des neuf sœurs l'avez de grace infuse [...]

Même si ce Du Sable n'est pas un professionnel de la chose poétique, ces vers attestent la renommée de Motin à l'époque, renommée culminant entre 1610 et 1630. Motin connaît sans doute nombre des poètes du temps, peut-être Desportes, étant ami de Régnier son neveu ; sans doute a-t-il aussi rencontré Malherbe. Il fréquente le cercle de la reine Marguerite²⁹, dont il connaît les familiers : il donne des vers au mathématicien David de Saint-Clair, dédie des vers à Billard et à La Roque, et bien sûr à son compatriote de Bourges Nicolas Renouard. Cela ne l'empêche pas de prendre ses distances avec la tradition qui maintenait la doctrine de la Pléiade³⁰. On le voit par exemple dans la pièce intitulée Gausserie où il accumule les allusions mythologiques obscures, parodiant l'imitation servile de l'Antiquité grecque. Il est foncièrement un indépendant, qui restera en bons termes avec l'école de Malherbe, puisque les malherbiens lui feront place dans leurs recueils édités chez Toussaint du Bray pendant la première moitié du siècle, longtemps après sa mort. Cela ne l'empêche pas à l'occasion de parodier Malherbe³¹ ou de le critiquer à mots couverts (peut-être dans le sonnet pour La Roque). Tout cela fait qu'il ne faut surtout pas voir en Motin un poète de cabaret, un

²⁹ Marguerite de Valois, fille d'Henri II et épouse répudiée (en 1599) du roi Henri IV. Elle réside à Paris à son retour d'exil à partir de 1605.

³⁰ Pour une mise au point sur les poètes de l'entourage de Marguerite, voir D. Bjaï, « Claude Garnier, poète de la reine Marguerite (?) » et B. Petey-Girard « La vie poétique autour de la reine Marguerite : pour une évolution modérée du vers français ? », *De Marguerite de Valois à la Reine Margot*, PUR, Rennes, 2019, p. 93-109 et 111-126.

³¹ R. Fromilhague, *Une parodie méconnue d'une pièce de Malherbe*, dans *Littérature* 0-1, 1951, p. 49-55, ou *Annales de l'Université de Toulouse*, I, 1951-1952, p. 49-57.

poète exclusivement « satyrique » : ce n'est qu'après sa mort que les publications licencieuses se multiplieront sous son nom.

Dans son activité de poète courtisan, Motin fournit des vers destinés à servir les amours des grands, comme on le verra. Cette activité n'a rien qui puisse surprendre : les poètes de la cour devaient justifier leurs pensions. Il donne aussi des vers aux amantes du roi, comme les stances écrites pour la comtesse de Moret (ms. Dupuy 843) contenant les reproches d'une femme à un amant « plus chasseur qu'amoureux ». Il se trouve peut-être mêlé aux intrigues d'influence autour du roi et de ses maîtresses, étant l'ami du comte d'Auvergne, demi-frère de la marquise de Verneuil³². Il aurait pu pâtir de la disgrâce qui conduisit à l'emprisonnement du comte d'Auvergne en novembre 1604³³, mais son éloignement de la cour semble plus tardif (vers 1610³⁴) et ne peut s'expliquer ainsi. Il a pu aussi se lasser de la vie de courtisan, comme l'indique son sonnet « le mal content de la cour », et comme le suggère sa réponse au comte d'Auvergne, faire retraite pour traduire des psaumes.

Dans sa période parisienne, il est également connu d'un plus grand public par ses vers de ballets, comme ceux de la foire Saint-Germain, et par ses poésies « satyriques » : pièces débridées, souvent « gaillardes », licencieuses, parfois libertines ou au moins libres de ton à l'égard des mœurs et de la religion³⁵. Ainsi, le chroniqueur Pierre de L'Estoile nous apprend qu'une de ses pièces, *La Cascarette*, « courroit Paris l'an 1606 ». Cette production « satyrique », qui à côté de vers burlesques ou diffamatoires présente des pièces obscènes, n'a rien de

³² Catherine Henriette de Balzac d'Entragues, qui était alors la maîtresse d'Henri IV. Motin lui dédie son *Traité de la preparation à la mort heureuse* « y estant obligé par [se]s commandements », le 11 avril 1604.

³³ Le comte d'Auvergne fut emprisonné à la Bastille entre 1605 et 1616 à la suite d'une conspiration contre Henri IV.

³⁴ C'est une des hypothèses de G. Peureux, *op. cit.*, p. 12. Mais sa supposition d'un départ pour le Charolais, appuyée sur l'existence d'un Pierre Motin lieutenant général en Charolais vers 1614, repose sur une homonymie ; le Pierre Motin auquel il fait référence appartient à une famille de noblesse ancrée dans cette région depuis le Moyen-Age, les Motin de Corcelles, sans rapport connu avec la famille bourgeoise des Motin, issue du Berry.

³⁵ Ton libre déjà sensible dans les vers de jeunesse (notamment les pièces écartées par P. d'Estrée).

surprenant à l'époque. Malherbe, Maynard, tous les poètes du début du siècle, fournissaient de ces gaillardises. Cette tradition remonte bien plus loin : on trouve dans cette production des poèmes érotiques de Ronsard et de bien d'autres écrivains des siècles précédents. La nouveauté, due à une sorte de laisser-aller de la censure pour tout ce qui n'était pas directement une attaque de la doctrine religieuse, a été la publication en recueils imprimés de cette poésie, qui s'est largement développée au début du siècle, en parallèle avec la publication en recueils collectifs de la poésie amoureuse ou savante³⁶. Certains poètes, comme Berthelot ou Sigogne, s'étaient spécialisés dans cette veine. Pour Motin, ce n'était qu'un des aspects de son activité poétique.

A partir de 1609, la parution de poésies de Motin s'intensifie dans les recueils collectifs, aussi bien sérieux que « satyriques ». Il écrit au début de 1610 des vers pour le ballet de Monseigneur le Dauphin. Par contre, on ne trouve presque rien de Motin pleurant la disparition d'Henri IV : il a fallu attendre la découverte récente³⁷ de deux épigrammes signées Motin, insérées dans un exemplaire imprimé de l'oraison funèbre prononcée par Philippe Cospeau, pour lire ces vers, qui sont d'ailleurs davantage un hommage à l'orateur Cospeau qu'au roi défunt. Cette absence de réaction, ou cette lacune dans les pièces conservées, ainsi que la mention faite par son compatriote Chenu de la mort en 1610 du poète « Jean-Jacques » Motin³⁸, ont pu faire croire malgré la différence de prénom que Motin était mort en 1610, comme le pensait d'Estrée, l'éditeur des vers de jeunesse.

Cependant, on trouve encore des textes de Motin postérieurs à l'assassinat du roi. Il donne des vers en 1612 pour les fêtes consacrant l'alliance de la France et de l'Espagne et les promesses de mariages croisés du jeune roi et de sa sœur avec l'infante et le prince d'Espagne. Surtout, il compose pour le *Second Livre d'Airs de Cour* de Guédron, publié en 1612, une ode dans laquelle il félicite ce dernier « non pas d'avoir fait animer les pierres »

³⁶ Voir sur ce phénomène la préface de G. Peureux, p. 14-18 et 28-31.

³⁷ Par Roméo Arbour, *L'Ere baroque en France. Répertoire chronologique des éditions de textes littéraires (1585-1643)*, Genève 1977-1980, vol. 4, n° 5680, p. 606. Découverte signalée par A. Baumert, *op. cit.* (p. 42-43).

³⁸ « Jean Jacques Motin l'un des meilleurs Poètes François de son temps, si la mort ne l'eust ravy & emporté en la fleur de son aage 1610 » (J. Chenu, *Recueil des Antiquitez et privileges de la ville de Bourges* [...], Paris, Nicolas Buon, 1621, p. 83).

Mais bien (ô saison regrettée)
 D'avoir esté le Timothée,
 Et sçeu les graces aquerir
 D'un grand mais piteux Alexandre
 Qui montre par sa froide cendre
 Qu'en fin les Dieux peuvent mourir.

Il ne peut s'agir, sous l'image d'Alexandre, que d'Henri IV disparu, comme le montre encore la suite :

Ta voix à qui rien ne resiste
 Guedron quand ce prince fut triste
 Ou d'une beauté serviteur,
 Chassoit de sa haute pensée
 L'Amour ayant l'aisle baissée
 En Daymon qui craint l'enchanteur [...]

En 1613, paraît une pièce liminaire de Motin dans une édition des *Voyages* de Samuel Champlain, puis en 1614, on trouve encore de lui une pièce liminaire aux *Métamorphoses* d'Ovide traduites par Renouard³⁹. Tout ceci exclut que Motin ait disparu dès 1610.

En 1615, dans les *Delices de la poesie françoise*, où se lisent de nombreux poèmes de sa plume, paraissent des vers d'un sieur Bonnet qui se présente comme « neveu du deffunt S. Motin ». C'est donc cette date qui signifie, faute de relevé de sépulture, la mort du poète, avant 1615 donc. De nombreux poèmes de Motin paraissent par la suite : on peut supposer que ses proches⁴⁰ ont distribué aux recueils collectifs les textes inédits qu'ils ont pu trouver. C'est même dans les années 1617-1622 que la publication de textes de Motin atteint son

³⁹ L'édition a un privilège de 1606, mais une précédente édition avec ce même privilège ne contient pas le texte de Motin. La seconde édition conservée, la première contenant les vers de Motin et Lingendes, n'a pas de page de titre, mais la date de 1614 figure sur la page de titre des 2^e et 3^e parties, toujours reliées avec la 1^{re} dans les exemplaires connus.

⁴⁰ Sa sœur et son neveu Bonnet notamment, comme le suppose A. Adam. Le décès de Motin devait être récent en 1615, puisque le volume dans lequel publie son neveu ne contient pas de pièces inédites de lui. Ses héritiers n'ont sans doute disposé que plus tard de ses manuscrits. Le privilège des *Delices* étant du 27 novembre 1614, on supposera que Pierre Motin est mort en 1614 au plus tard.

apogée, attestant une célébrité bien établie. Sa renommée s'est maintenue longtemps après sa mort, aussi bien dans les recueils « sérieux » (ceux de l'école malherbienne) que dans les recueils satiriques. Mais après 1620, la parution d'inédits se tarit. La veine satirique, elle, a certainement été indûment grossie de poèmes qui ne sont pas de Motin : après sa mort, il était tentant pour les ayant-droits et libraires de profiter de sa renommée pour publier sous son nom des vers de poètes moins connus. Quant à la poésie « sérieuse » de Motin, elle a souffert de l'appauvrissement de l'inspiration poétique post-baroque. Les érudits du milieu du siècle l'appréciaient encore, comme Guillaume Colletet⁴¹, ou Paul Boyer, qui le qualifie de « très-excellent poète françois » dans sa *Bibliothèque Universelle*⁴², mais sa poésie sérieuse n'est plus guère imprimée après 1648, à l'exception du texte qui préface les Satires de Rénier. La vogue de la poésie « galante » le fait paraître démodé, et il passe généralement pour un auteur scandaleux du fait de sa poésie satirique. Le jugement de Boileau cité plus haut⁴³ conserve paradoxalement son nom, et témoigne de sa notoriété passée, mais le condamne aux yeux des tenants du classicisme, qui ne le mentionnent guère que pour ses poésies satiriques⁴⁴.

On a pu remarquer que ce que l'on sait de Motin est pour l'essentiel contenu dans sa production poétique. Il n'a pas été possible jusqu'ici de retrouver dans les registres paroissiaux la date de sa naissance ou de sa mort. On s'est même très sérieusement demandé s'il n'y avait

⁴¹ Il cite avec éloges Motin, après Ronsard et Desportes, dans son *Discours de l'Eloquence et de l'Imitation des Anciens*, Paris, Antoine de Sommaville, 1658, p. 33.

⁴² Paul Boyer de Petit-Puy, *Bibliothèque Universelle*, Paris, Antoine de Sommaville, 1649, p. 592.

⁴³ Ménage cite Boileau à propos de son jugement sur Motin : « [...] ce que je tiens de M. Despréaux lui-même, qui m'a témoigné avoir voulu se venger par là de l'ennui que la lecture de quelques vers de ce froid Poëte, insérés dans des Recueils, lui avoit causé [...] » (*Menagiana ou les bons mots et remarques critiques, historiques, morales & d'érudition, de Monsieur Ménage, recueillies par ses amis. Tome second. Troisième édition*, Paris, Florentin Delaulne, 1715, p. 26). Il s'agit sûrement de la tonalité des élégies et de certaines stances de la poésie « sérieuse » de Motin, bien éloignée du ton de la poésie galante du milieu du siècle.

⁴⁴ Par exemple Baillet : « [...] du temps que la poésie cynique étoit tolérée en France, on a vu de lui des épigrammes assez divertissantes » (*Jugement des savants*, 1725, t.5, p. 132).

pas deux Motin, l'un qui serait le poète des vers de jeunesse, et un autre, peut-être de sa famille, un neveu par exemple, qui aurait vécu à Paris. A. Adam écrit encore⁴⁵ : « Mais il paraît certain qu'il y a eu deux poètes qui s'appelaient Motin ». C'était déjà l'hypothèse d'Henry Boyer⁴⁶, de Bourges comme Motin, supposant que le manuscrit des poésies de jeunesse serait de Jean-Jacques Motin, mort en 1610, suivant la note de Chenu, alors que la poésie de Paris proviendrait de Pierre, mort vers 1614. Mais jusqu'à présent, aucun document n'a permis d'étayer cette hypothèse.

Une précision s'impose d'abord : aucun des contemporains n'a supposé l'existence de deux poètes s'appelant Motin. Cela pourrait se comprendre si on admettait que l'un soit resté totalement provincial, et que son œuvre n'ait connu aucun commencement de publication. Or deux sonnets et une chanson des poésies de jeunesse ont paru, remaniés, mais non explicitement signés⁴⁷, dans les recueils collectifs. Surtout, le ms. 2382, qu'a publié P. d'Estrée au XIX^e siècle, contient, outre les poèmes de Bourges, les textes de Motin pour le ballet de la foire Saint-Germain, avec leur tonalité bouffonne : ces textes sont l'œuvre du poète Motin installé à Paris. Il faudrait donc que les deux Motin soient bien proches l'un de l'autre pour que leurs textes figurent sans marque distinctive sur le même manuscrit. Ensuite, on a pu tirer argument d'une prétendue opposition de sentiments entre les deux ensembles de textes : le jeune Motin tel qu'il ressort de la publication de d'Estrée semble une sorte de poète élégiaque (d'Estrée le compare à Alfred de Musset) assez éloigné⁴⁸ du Motin satirique, vu longtemps comme un poète de taverne. L'examen précis des deux ensembles contredit nettement cette opposition : d'une part, d'Estrée s'est abstenu de publier tous les textes licencieux, bien présents dans le ms. 2382 ; d'autre part, le Motin de Paris est non seulement un « satyrique » comme pouvaient l'être Berthelot ou Sigogne, mais aussi un poète cultivé, lettré, un traducteur expert du latin, et son ami Régnier disait de lui qu'il était, chose rare, poète sans être fou⁴⁹.

⁴⁵ A. Adam, *op. cit.*, p. 62.

⁴⁶ H. Boyer, *Nouvelle Bibliographie générale*, 1861.

⁴⁷ L'un est signé d'un M.

⁴⁸ Encore que Musset ait composé des textes licencieux, ce que rappelle d'Estrée.

⁴⁹ « Il est louié de Regnier, qui dit qu'il estoit Poète, sans estre fou, et qu'il n'estoit pas de ces Poètes sauvages qui offusquoient la nature et l'art de la veritable Poésie par